

Mémoire de Master 2

SOIN HUMANITÉS SOCIÉTÉ

Remise du mémoire

- Le mémoire en version électronique est à envoyer au [directeur du master](#) et au directeur de mémoire deux semaines avant la soutenance ;
- Une version papier est à remettre au département de SHS en médecine le jour de la soutenance.
- Tout mémoire de master sera soumis au logiciel anti-plagiat de l'Université.
- Toute utilisation d'une IA générative doit être signalée et justifiée.
- Attention aux « copier-coller » ne faisant pas l'objet de citations.

Présentation

- Le mémoire est présenté en recto seulement (le verso restant disponible pour les annotations des correcteurs) ;
- Le mémoire est constitué d'un volume de 40 à 60 pages, non comprises les annexes éventuelles ;
- Les paragraphes sont justifiés (alignement du texte à gauche et à droite) et comportent un retrait de première ligne.
- Les marges sont de 2,5 cm à gauche et à droite ; de 2 cm en haut et en bas ;
- La pagination est continue sur l'ensemble du volume.

Organisation du volume

- Couverture ;
- Page de garde (identique à la couverture) ;
- Remerciements ;
- Sommaire ;
- Corps du texte (avec références bibliographiques) ;
- Références bibliographiques ;
- Illustrations, figures, tableaux éventuels non inclus dans le texte ;
- Table des illustrations, figures, tableaux éventuels non inclus dans le texte ;
- Quatrième de couverture avec résumé en 1 500 signes.

Police, corps, style

- Le caractère de référence est de type Times New Roman ou Garamond en corps 12 points (ou Geneva en corps 10 points) avec interligne 1,5 ;
- Une autre sorte de caractère peut être utilisé à condition qu'il soit sobre et lisible (pas de caractère de type « bâton », comme Helvetica ou Arial).

Références bibliographiques

- Dans le texte, les références bibliographiques sont notées entre parenthèses avec le(s) nom(s) d'auteur(s) et l'année de parution pour les ouvrages (Adam & Herzlich 1994) comme pour les articles (Boltanski 1971), les rapports (OMS Europe 1996) et les thèses (Buton 1999). Si le texte est cité, la page doit être mentionnée dans la parenthèse (Cavelaars *et al.* 2000, p. 414).

- Sont mentionnées en fin de document uniquement les références utilisées et citées dans le texte (c'est ce qui différencie les « références bibliographiques » d'une « bibliographie »).
- En fin de texte, les références sont classées par ordre alphabétique selon le modèle suivant :

Adam, P. & Herzlich, C., 1994. *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris: Nathan. Boltanski, L., 1971. Les usages sociaux du corps. *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 26(1), p. 205-233.

Buton, F., 1999. *Les corps saisis par l'État : l'éducation des sourds-muets et des aveugles au XIX^e siècle : contribution à la socio-histoire de l'État (1789-1885)*. Atelier national de reproduction des thèses.

Cavelaars, A.E. et al., 2000. Persistent variations in average height between countries and between socio-economic groups: an overview of 10 European countries. *Annals of Human Biology*, 27(4), p. 407-421.

OMS Europe, 1996. Therapeutic Patient Education – Continuing Education Programs for Health Care Providers in the field of Chronic Disease.

- L'utilisation du logiciel libre Zotero et du style de citation « Le tapuscrit (auteur, date) » facilite grandement la mise en forme bibliographique.

Couverture (et page de garde)

Université	Université de Montpellier
UFR et Département	Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes
Titre du Mémoire	TITRE DU MÉMOIRE
Libellé du Master	Mémoire de Master 2 Mention Soins Humanités Société
Nom de l'étudiant-e	Mémoire présenté par Prénom NOM
Nom du directeur ou de la directrice de recherche	Sous la direction de M ^m c ou M. Prénom NOM
Nom du maître ou de la maîtresse de stage (si nécessaire)	Suivi scientifique assuré par M ^m c ou M. Prénom NOM
Année de soutenance	Année universitaire
Date de soutenance	Soutenu le...